L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

23 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

LE "EAGLE WAREHOUSE,"

Consistant à la "Wogan Sugar Refinery," rue Nord Peters entre l'Avenue Lafayette et la rue Port, terrain 150 sur 140 pieds. Faisant face au fleuve et aux voies de chemins de fer.

Marie E. Gauche vs Malvina Gauche et al. No 71,375—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis encanteur.—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 22 décembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 10 novembre 1903 et signée 17 novembre 1903, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La propriété connue comme le "Eagle Warehouse", située dans le Troisième District de cette ville, consistant de deux (2) lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent, désignés comme lots 1 et 2 dans l'îlet borné par les rues Levée (maintenant N. Peters), Victory (maintenant Decatur), Port et Enghien (maintenant Avenue Lafayette), sur un plan fait par A. Pastening, le 5 avril 1884, déposé en l'étude d'Adolphe Soudeuse, notaire en cette ville, lesquels lots mesurent chacun 34 pieds 1 pouce, plus ou moins, de face à la rue Levée, et trente quatre (34) pieds 1 pouce, plus ou moins dans le fond avec une profondeur de 140 pieds plus ou moins. Bien située, façade au fleuve avec facilité de chemin de fer et certain à augmenter en valeur.

Conditions — Un tiers ou plus et la balance en 1, 2 et 3 ans, la portion de crédit s'il y en a du dit prix devant être représentée par billet ou billets de l'acquéreur à son propre ordre et endossés en blanc et paraphé par l'officier faisant la vente, ledit billet ou billets devant porter intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date payable annuellement et 10 pour cent honoraires d'avocat, le dit partage et vente devant être fait avec un pacte de non aliénando et les hypothèques usuelles et coutumières les clauses d'assurances et de sécurité, 10 pour cent comptant du prix d'adjudication au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant C. T. Benoit, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Merrick et Lewis, avocats.

21 nov—21 22 29—déc 6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison et Effets Mobiliers.

SUCCESSION DE MME MARY NICKERSON, VEUVE DU DEFUNT JUSTIN NICKERSON.

No 71,954—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

LUNDI LE 30 NOVEMBRE 1903

à 11 heures a. m., sur les lieux, 1714 rue Hôpital, entre les rues Claiborne et Derbigny

il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, daté le 12 nov. 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un lot d'effets mobiliers, meubles, etc., incluant plusieurs pièces antiques, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

19 nov—19 22 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sur la Ligne de la Réserve Navale.

Quatre Bons Lots de Terre.

Succession de Frank Peters.

No 71,361—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.

MARDI LE 22 DECEMBRE 1903

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, daté le 12 novembre 1903, et d'un autre ordre daté le 18 novembre 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Hôpital, Ursulines, Claiborne et Derbigny mesurant en mesure américaine 21 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Hôpital sur 125 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur, étant partie du lot original 5et assessé comme partie du lot No 7. Les améliorations comprenant un cottage simple en bois, contenant environ 6 chambres, cabinet, galerie, citerne, hangar, etc., désigné par le No 1714 rue Hôpital. Dans un bon voisinage, près de plusieurs agréments.

Conditions—Comptant — 10 pour cent au moment de l'adjudication, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1903. L'acte de vente pardevant J. Lautenschlaeger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Benjamin Ory, avocat.

19nov—19 22 29—déc 6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sur la Ligne de la Réserve Navale.

Quatre Bons Lots de Terre.

Succession de Frank Peters.

No 71,361—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet.—MARDI, le 15 décembre 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E daté le 20 octobre 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville au delà de la ligne de la réserve navale désignés sur un certificat d'arpentage par C. Lucas Leris député-geomètre de ville, comme lots "A", "B" et Nos 52 et 53 et mesurant comme suit: Le lot A étant d'une forme triangulaire 29 pieds le long de la ligne de la propriété de la succession de M. Trépagnier sur une profondeur sur une ligne oblique contiguë à la réserve navale de 30 pieds 6 pouces 6 lignes et 85 pieds sur la ligne du lot B et 30 pieds le côté le plus grand dans le fond. Le lot B mesurant 13 pieds 10 pouces de face à la rue Sauve 45 pieds de largeur dans le fond, contiguë à la propriété de la succession de M. Trépagnier sur une profondeur de 170 pieds sur la ligne du lot No 52, et de 85 pieds sur la ligne du lot A et 30 pieds 8 pouces 7 lignes sur la ligne de la réserve navale et les lots 52 et 53 ont chacun 45 pieds de face à la rue Sauve sur une profondeur entre lignes parallèles de 170 pieds.

CERTAINS DAMMIER EN VALEUR

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en 1 et 2 ans en billets des acquéreurs portant intérêt de la date du jugement d'adjudication et stipulant 7 pour cent d'intérêt, but, sur la date du jugement, payement, devant être garanti par hypothèque et bien de vendeur sur la propriété vendue les taxes d'Etat de 1903 devant être assumées par les acquéreurs et payées en sus du prix de adjudication. Les actes de vente devant contenir les stipulations usuelles de sécurité pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. 10 pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant F. J. Dufour, notaire aux frais des acquéreurs.

14 nov—14 15 22 29—déc 6 13 15

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEBEAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

913 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Mary Gold et son mari. No 71,484 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, Encanteurs — Bureau 134 rue Carondelet—SAMEDI, le 26 décembre 1903, à 11 heures a. m., il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, daté le 20 novembre 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clark, Bienville, Conti et l'avenue Hagan, désigné comme lot 13 et mesurant 30 pieds 10 pouces de face à la rue Conti par 112 pieds, 4 pouces, 4 lignes de profondeur.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1903, au dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent au moment de l'adjudication, l'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 nov—24 29—déc 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence simple à un Etage, avec Mansardes, 914 N. Roman.

Entre les Rues St Philippe et Dumaine.

Joseph Fortier et als vs Ferdinand Fortier et als.

No 71,006—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 1er décembre 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 20 octobre 1903 et signé le 26 octobre 1903, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Roman, Dumaine, St-Philippe et Derbigny, désigné comme lot No 14 sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, dépûté voyer, et annexé à un acte passé pardevant Ant. Abat, notaire en cette ville, lequel lot mesurant 23 pieds, 5 pouces de face à la rue Roman sur une profondeur de 127 pieds 7 pouces 1 ligne, s'élargissant à 25 pieds 7 pouces, à une profondeur de 67 pieds 7 pouces 1 ligne ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une résidence en bois à un étage avec mansarde et une bâtisse dans le fond, à deux étages contenant dans les deux bâtisses 8 chambres cabinet, deux citernes, etc., et désigné par le No 914 rue Roman. Un bon placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans ou en 1 an, le tout à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, la propriété devant être assurée et la police transférée. L'acte de vente devant être passé pardevant John C. Davey, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur, lequel doit assumer les taxes de 1903, en plus et au-dessus de son enchère, et devant déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix d'achat.

John F. C. Waldo, avocat.

31 oct—31—nov 1 8 15 22 29—déc 1

Le "Title & Mortgage Guarantee Co., Ltd",

Bureau 312 Bâtisse Hennen,

Vous assure contre les vices dans les titres de vos propriétés. Titres examinés avec soin. L'examen ne vous coûte rien si le bon n'a pas été émis.

Venez nous Consulter pour Renseignements.

3 sept—3m—mar jeu dim

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, le 1er décembre 1903 à midi. La Résidence à deux étages, 1923 rue Rousseau, entre les rues Ste Marie et St André.

Succession de William Woolledge.

No 59,532—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR E. A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, MARDI, le 1er décembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 26 octobre 1903, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, St André, Ste Marie et St Thomas, (autrefois rue Fulton). Ledit lot étant désigné par le No 3, sur un plan par C. T. Zimpel, député voyer de ville, le 15 avril 1833, et annexé pour référence à un acte pardevant William Christy, le 11 février 1834, lequel dit lot mesurant 31 pieds de face à la rue Rousseau, 28 pieds, 10 pouces et 2 1/2 lignes de largeur dans le fond sur 181 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 2 et 176 pieds 6 pouces sur la ligne le divisant du lot No 4, le tout en mesure américaine. Les améliorations sont connues comme le No 1923 rue Rousseau et comprennent une résidence simple en bois à deux étages contenant environ 6 chambres hangar, etc.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1903, en plus et au dessus du prix de la vente. L'acte de vente pardevant J. A. Grasser notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt comptant de 20 0/0 au moment de l'adjudication pour lier la vente. M. D. Dmitry, avocat.

E. A. CARRERE, Encanteur.

1 nov—1 8 15 22 29 30—déc 1

Le "Title & Mortgage Guarantee Co., Ltd",

Bureau 312 Bâtisse Hennen,

Vous assure contre les vices dans les titres de vos propriétés. Titres examinés avec soin. L'examen ne vous coûte rien si le bon n'a pas été émis.

Venez nous Consulter pour Renseignements.

3 sept—3m—mar jeu dim

Procurez-vous une Bouteille

D'EAU D'ABITA

Pétillante et Carbonisée et vous en voudrez une caisse.

Piquante, mousseuse et jamais fade. La meilleure eau de table mise en bouteille.

ABITA SPRINGS WATER COMPANY, L'TD.

Phone 2040.

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

FOIN FOIN. FOIN.

Pour le compte de qui cela peut concerner.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune LUNDI, le 30 novembre 1903 à 11 heures A. M., au dépôt du "M. L. & T. R. R. & S. S. Co." à l'encoignure des rues Lafayette et Delta, et immédiatement après à l'encoignure des rues Girod et Front, sous l'acte 124 de 1890 à l'enchère publique, il sera vendu 5 cars de chemin de fer chargés de foin comme suit:

1 car chargé de foin S. P. No 60, 20 lb M. L. & T. 3,063, consigné à l'ordre de W. L. Edmundson à G. J. Pleasants.

T. N. O. No 31,335 consigné à T. J. Warton.

S. P. Cal. 60,078 consigné à J. T. Gibbens.

K. C. S. 14,151 consigné à B. Hall Cont. Co. Benedict Com. Co. porteur de "H. L." délivrer à T. J. McEvoy.

K. C. P. G. 386 consigné à Benedict Com. Co.

Conditions—Comptant sur les lieux.

21 nov—21 25 30

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

Chevaux, Mulets, Wagons, etc.

Succession de Patrick Mullen et Mary Lynch, sa femme

No 70,704—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan encanteur, Bureau 134 rue Carondelet VENDREDI, le 27 novembre 1903, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 12 novembre 1903 de l'Honorable George H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, sur les lieux 1339 rue Constance, à l'encoignure de la rue Melpomène, les effets suivants—

Trois chevaux deux mulets, 2 camions, une charrette, un buggy, 3 grands réservoirs en fer, 11 grands barils, 30 petits barils, 7 jeux de harnais, 1 wagon à ressort une pompe, un tuyau en caoutchouc, outils de vidangeur.

Aussi, à midi, sur les lieux No 609, Place Commerciale, un coffre fort en fer, un pupitre réversible, etc.

Conditions—Comptant.

J. F. Walten, avocat.

15nov—15 22 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Une grande occasion pour placement ou spéculation dans un des quelques îlets de terre qui reste, près des avenues St Charles et Louisiane.

Mme Louise Hinche vs Mme John Henderson et als.

No 70,166—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 17 décembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 19 octobre 1903 et signé le 23 octobre 1903, par l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain îlet de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 336, borné par les rues Howard, Liberté, Harmonie et Pleasant ou Toledano mesurant, plus ou moins 302 pieds 8 pouces et 3 lignes à la rue Toledano ou Pleasant, 302 pieds 2 pouces et 3 lignes à la rue Harmonie, 124 pieds 11 pouces et 3 lignes à la rue Liberté et 106 pieds 2 pouces et 6 lignes sur la rue Howard.

Ceci est un des quelques îlets de terre qui restent dans cette section de la ville. Cela offre une grande occasion pour spéculation ou placement, car il peut être subdivisé en lots, lesquels peuvent être détaillés avec profit.

La propriété est à un îlet de l'avenue de la Louisiane et à quelques îlets de l'avenue St-Charles et à un chemin de fer électrique sur la rue Howard.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit de un et deux ans représenté par des billets de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final. Lesdits billets devant être garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue. Ladite hypothèque devant contenir en plus toutes les autres clauses usuelles de sécurité incluant une stipulation de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur les billets. 10 pour cent comptant du prix d'achat de l'acquéreur au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Jeff C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Fenner, Henderson & Fenner, avocats pour le plaignant.

McCloskey & Benedict avocats pour les défendeurs.

15 nov—15 22 29—déc 6 13 17

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix pour Résidence.

Voisinage Attrayant et Agréable.

Cottage élevé de terre et confortable, avec trois beaux et vastes terrains.

No 1204 rue Ste-Marie à l'encoignure de la rue Camp.

Succession de Joséphine A. Tuma.

No 59,090 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division A.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, Encanteur, bureau No 727 rue Commune, — MARDI, le 8 décembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un jugement lu, rendu en cour ouverte le 19 octobre 1903, et signé en cour ouverte le 23 octobre 1903 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de la succession de Joséphine A. Tuma et pour effectuer un partage, il sera vendu à l'enchère publique à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste Marie, Camp, Constant et St André, désignés par les Nos 1, 2 et 3 sur un plan fait par A. De Armas, voyer, daté le 15 novembre 1881, et d'après lequel dit plan ils mesurent en mesure américaine comme suit:

Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Camp et Ste Marie mesurant 28 pieds 10 pouces de face à la rue Ste Marie, 45 pieds de largeur dans le fond ou plus s'il y en a 138 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 2 et 134 pieds 8 pouces et 8 lignes de face et profondeur sur la rue du Camp moins un empiètement sur la ligne du fond dudit lot de 1 pied 7 pouces et 1 ligne de face à la rue du Camp sur 10 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur.

Les lots Nos 2 et 3 ont chacun 28 pieds 10 pouces et une ligne de face à la rue Ste Marie sur la même largeur dans le fond sur les profondeurs suivantes: le lot No 2 à 136 pieds 4 pouces, sur la ligne divisant du lot No 1 et 135 pieds, 9 pouces, sur la ligne du lot No 3 et ledit lot No 3 à la dernière profondeur mentionnée sur la ligne du lot No 2 et 135 pieds 2 pouces sur la ligne du lot No 4.

Les améliorations comprenant le vaste antediluvien commode cottage-résidence élevé, dès une comme le No municipal 1204 rue Ste Marie, et contenant un vaste salon, salle à manger, office, cuisine, etc., grandes chambres à coucher bien aérées, chambre à bain avec latrines patentées, vestibule au centre, etc. La soubassement est bien pavé, soubassement élevé pour être utilisé pour diverses choses, gas et waterworks, citerne et hangars dans le fond, la propriété est embellie par une belle pelouse sur la façade et le côté, vaste terrain dans le fond suffisant pour améliorations additionnelles si cela est nécessaire.

Conditions — Un quart au plus comptant, la balance devant être payé en un, deux et trois ans et attestée par trois billets garantis par non de vendeur et privilège et toutes les clauses de sécurité avec 5 0/0 d'intérêt par an, l'acquéreur a son option peut payer le tout comptant. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Conrad G. Collins, notaire. Un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat requis au moment de l'adjudication.

W. S. Benedict, Mark M. Boatner et O. H. Simpson avocats.

25 oct—25—Nov 1 8 15 22 29—déc 3

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE IMPORTANTE DE PROPRIETES FONCIERES De Valeur,

Consistant en Magnifiques Sites pour Manufactures,

Ilets de Terre, Sites de Choix pour Résidences,

Cottages Simples et Doubles, POUR EFFECTUER UN PARTAGE.

Dans l'affaire de Pierre Mazoué, Alexandre Mazoué, John Paul Mazoué, Noel Peter Mazoué et Mlle Emma Frances Mazoué versus Blanche Jacquet.

No 71,717— Cour Civile de Dist et pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune—JEUDI, le 17 décembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement mis lu et rendu en cour ouverte le 5me jour de novembre 1903, et signé en cour ouverte le 11me jour de novembre 1903, dans l'affaire de Pierre Mazoué, Alexandre Mazoué, John Paul Mazoué, Noel Peter Mazoué et Mlle Emma Frances Mazoué versus Blanche Jacquet, il sera vendu à l'enchère publique—

1° Cinq certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Tulane, l'avenue Carrollton, St James maintenant Pierce et rue Cilios, désigné comme lots A, B, C, D, E sur un plan par Charles G. Dei Isle, voyer, daté le 9 octobre 1903, et mesurant comme suit: le lot A mesurant 30 8/4 pieds de face à l'avenue Tulane 30 de largeur dans le fond 110 4/10 de profondeur sur la ligne à côté du lot B et 115 10/2 de profondeur et façade à l'avenue Carrollton. Le lot B mesurant 30 8/4 pieds de face à l'avenue Tulane 30 de largeur dans le fond, 110 4/10 de profondeur sur la ligne du lot A et 104 1/10 sur la ligne du lot C. Lot C mesurant 30 8/4 pieds de face à l'avenue Tulane 30 pieds de largeur dans le fond 104 1/10 sur la ligne du lot B et 99 4/10 sur la ligne du lot D. Le lot D mesurant 30 8/4 pieds de face à l'avenue Tulane 30 pieds dans le fond, 99/4 sur la ligne contiguë au lot C et 93 10/2 sur la ligne du lot E. Le lot E mesurant 34 1/2 pieds de face à l'avenue Tulane 93 10/2 sur la ligne du lot D et 87 5/4 sur la ligne de côté le plus près de la rue Pierce, 26 5/2 dans le fond.

Ces magnifiques lots formant l'encoignure des avenues Tulane et Carrollton immédiatement vis-à-vis du Parc Athlétique et seront vendus séparément.

2° Cinq certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Commune (maintenant avenue Tulane), l'avenue Carrollton, les rues Cilios et St James (maintenant Pierce), désignés comme lots 18 à 22 inclusivement, et mesurant comme suit: le lot 18 mesurant 30 4/2 pieds de face à l'avenue Carrollton par 146 2/10 sur la ligne de côté du lot 17, et 143 3/7 sur la ligne du lot 19. Le lot 19 mesurant 30 4/2 pieds de face à l'avenue Carrollton, par 146 2/10 sur la ligne du lot 20. Le lot 20 mesurant 30 4/2 pieds de face à l'avenue Carrollton par 127 et 1 sur la ligne du lot No 21. Le lot No 21 mesurant 30 4/2 pieds de face à l'avenue Carrollton par 132 0/4 sur la ligne du lot 22. Le lot No 22 formant l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Cilios, mesurant 30 4/2 à l'avenue Carrollton par 130 6/7 de profondeur et façade à la rue Cilios. Les améliorations comprenant un joli cottage résidence bâtisses d'écurie, etc., situé dans le fond du lot premièrement décrit et sera vendu en bloc.

3° Quatorze lots de terre situés dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Commune, Cilios, Napoléon (maintenant Hennessey) et Alexander et le nouveau Bassin ou la rue Pons désigné comme lots 1, 2, 3, 4, 5 et 20 à 28, inclusivement sur un plan par Pillé et Murray, architects, daté le 29 mars 1869 et mesurant d'après le plan par Charles G. Dei Isle, voyer, daté le 5 novembre 1903, comme suit: quatre vingt dix pieds, cinq pouces et cinq lignes de face au Nouveau Bassin ou la rue Pons, trois cent trente six pieds trois pouces de face à la rue Alexander cent cinquante sept pieds deux pouces et trois lignes de face à la rue Cilios par quatre cent quarante trois pieds sur la ligne de côté le plus près de la rue Napoléon. Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, comprenant un joli cottage résidence grande bâtisse d'écurie, dépendances, etc. Cette splendide propriété est une des plus belles localité pour un grand site de manufacture exigeant une grande étendue, eau à profusion, etc., à proximité de l'avenue Carrollton et diagonalement vis-à-vis des moulins de la Reddoch Orleans Cypress Co.

4° Un certain îlet de terre immédiatement dans le fond du ci-dessus, dans l'îlet borné par les rues Napoléon maintenant Hennessey, Cilios, Alexander et D'Hémécourt, composé de 26 lots numérotés de 1 à 26 inclusivement sur un devis par Charles Dei Isle, daté le 10 octobre 1903 et mesurant comme suit: Les lots 1 et 2 mesurant chacun 25/2 pieds de face à la rue Napoléon par 125 pieds de profondeur, les lots 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10, mesurant chacun 29/1 pieds de face à la rue Napoléon par 125 pieds de profondeur. Le lot No 11 formant l'encoignure des rues Napoléon et D'Hémécourt, et mesurant 29/1 pieds de face à la rue Napoléon sur 125 pieds de profondeur. Les lots 12 et 13 mesurant chacun 32/2 pieds de face à la rue D'Hémécourt par 159/10 pieds de profondeur. Le lot 14 formant l'encoignure des rues d'Hémécourt et Alexander et mesurant 29/1 pieds de face à la rue Alexander, par 125/0 pieds de profondeur, les lots 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 mesurant chacun 29/1 pieds de face à la rue Alexander par 125/0 pieds de profondeur. Les lots 23 et 24 mesurant chacun 29/1 pieds de face à la rue Alexander par 125 pieds et une ligne de profondeur. Les lots 25 et 26 mesurant chacun 32/2 pieds de face à la rue Cilios par 159/10 pieds de profondeur ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent comprenant cottage résidence, bâtisses d'écurie et etc.

5° Un certain îlet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues de cette ville dans l'îlet borné par les rues Commune, Cilios, Napoléon (maintenant Hennessey) et Alexander et le nouveau Bassin ou la rue Pons désignés comme lots 1, 2, 3, 4, 5 et 20 à 28, inclusivement sur un plan par Pillé et Murray, architects, daté le 29 mars 1869 et mesurant d'après le plan par Charles G. Dei Isle, voyer, daté le 5 novembre 1903, comme suit: cent quatre vingt dix pieds, cinq pouces et cinq lignes de face au Nouveau Bassin ou la rue Pons, trois cent trente six pieds trois pouces de face à la rue Alexander cent cinquante sept pieds deux pouces et trois lignes de face à la rue Cilios par quatre cent quarante trois pieds sur la ligne de côté le plus près de la rue Napoléon. Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, comprenant un joli cottage résidence grande bâtisse d'écurie, dépendances, etc. Cette splendide propriété est une des plus belles localité pour un grand site de manufacture exigeant une grande étendue, eau à profusion, etc., à proximité de l'avenue Carrollton et diagonalement vis-à-vis des moulins de la Reddoch Orleans Cypress Co.

6° Un certain îlet de terre immédiatement dans le fond du ci-dessus, dans l'îlet borné par les rues Napoléon maintenant Hennessey, Cilios, Alexander et D'Hémécourt, composé de 26 lots numérotés de 1 à 26 inclusivement sur un devis par Charles Dei Isle, daté le 10 octobre 1903 et mesurant comme suit: Les lots 1 et 2 mesurant chacun 25/2 pieds de face à la rue Napoléon par 125 pieds de profondeur, les lots 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10, mesurant chacun 29/1 pieds de face à la rue Napoléon par 125 pieds de profondeur. Le lot No 11 formant l'encoignure des rues Napoléon et D'Hémécourt, et mesurant 29/1 pieds de face à la rue Napoléon sur 125 pieds de profondeur. Les lots 12 et 13 mesurant chacun 32/2 pieds de face à la rue D'Hémécourt par 159/10 pieds de profondeur. Le lot 14 formant l'encoignure des rues d'Hémécourt et Alexander et mesurant 29/1 pieds de face à la rue Alexander, par 125/0 pieds de profondeur, les lots 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 mesurant chacun 29/1 pieds de face à la rue Alexander par 125/0 pieds de profondeur. Les lots 23 et 24 mesurant chacun 29/1 pieds de face à la rue Alexander par 125 pieds et une ligne de profondeur. Les lots 25 et 26 mesurant chacun 32/2 pieds de face à la rue Cilios par 159/10 pieds de profondeur ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent comprenant cottage résidence, bâtisses d'écurie et etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit de un et deux ans représenté par des billets de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final. Lesdits billets devant être garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue. Ladite hypothèque devant contenir en plus toutes les autres clauses usuelles de sécurité incluant une stipulation de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur les billets. 10 pour cent comptant du prix d'achat de l'acquéreur au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Jeff C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Fenner, Henderson & Fenner, avocats pour le plaignant.

McCloskey & Benedict avocats pour les défendeurs.

15 nov—15 22 29—déc 6 13 17

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison assorti, etc.

Mme Veuve C. Levy vs A. J. Trans.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70,984—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 7 décembre 1903, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans mon entrepôt; rue Ste Anne entre les rues Royale et Chartres—

Un grand lot assorti de meubles de maison, nattes, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

W. J. Denegre, avocat pour le plaignant.

25 nov—25—déc 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE

George Muntz vs The Jefferson Railway Co.

VINGT HUITIEME COUR JUDICIAIRE de District pour la paroisse Jefferson—No 265—En vertu d'un writ de fieri facias contre George Muntz à moi adressé par l'Honorable Vingt huitième Cour Judiciaire de District pour la paroisse Jefferson, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 7 décembre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droit, titre et intérêt de George Muntz dans et à un procès intitulé George Muntz versus Algiers and Gretna